

Seigneurie de l'Esparse (Plan Lille 350)

Plan et carte figurative des manoirs, jardins, prés, pastures, bois, terres à labours et flegards situées au village de Bondüe tenus et mouvans de Messieurs les Doÿen et chapitre de l'Eglise Collegiale de Saint Pierre en la ville de Lille à cause de leur seigneurie de l'esparsé fait et dressée proportionnellement sur les lieux par Joachim Defosseux Arpenteur et géomettre sermenté du comté d'Artois et des ville et chatellenie de Lille y Resident.

Fait depuis le 14 octobre 1717 et rendu le 11 août 1719 par Joachim DEFOSSEUX arpenteur et géomettre juré du comté d'Artois et des ville et chatellenie de Lille suivant les anciens chasseraux et brief et les indications de Pierre BONTE leur maire audit Bondus, Jean Baptiste LEPLAT, Thomas DELEBECQUE, Pierre YONKER, Melchior LAGACHE, Philippe LEFEBVRE, Federic DELECOURT, Jean CATTEAU, Noël SIX et autres propriétaires et occupeurs à Bondues.

Répertoire de Bondues

n°1 Denotte six cens de jardinage cÿ devant amasé appartenant aux heritiers Jean Mathieu PENNEQUIN vivant demeurant à Lille, occupé par Jean Baptiste LEPLAT folio 614 article 2 du Brief de l'Esparsé.

n°2 Trois cens et demÿ de Manoir amasé et jardin appartenant par indivise à Daniel CROUTEL et les enfants Pierre SEQUEDIN chacun par moitié, occupé par Philippes BOUDART pris en six cens au Brief fol 611 v°.

n°3 Un quartron et demÿ de terre à usage d'ogerÿe appt à Charles SIX à cause de Jeanne BOUDART sa femme fille de Gautier et de Marie Jeanne YONKER, et par luÿ occupé pris en six cens au Brief fol 611 verso.

n°4 Un quartier et demÿ de Manoir amasé appartenant à Philippes BOUDART venant de Jeanne DELERUE sa mere et par luÿ occupé, pris en six cens au Brief folio 611 verso.

n°5 Six cens et demÿ de Manoir amasé et jardinage avec le n°13 appt à Daniel CROUTEL fils de Jean demt à La Magdeleine, occupé par la veuve Jean Baptiste LEROY, ledit n°5 pris en six cens au Brief fol. 611 v°.

n°6 Denotte un cent de Manoir amasé cÿ devant a usage de cabaret aÿant pour enseigne "Jérusalem" appt a la veuve Jacques François CHOMBART par achat d'Alard DESPLANQUES, occupé par Pierre CORNIL pris en six cens au Brief fol 611 v°.

n°7 Sept cens de terre tant à usage de prés que labour appt à Maximilien LIBERT a cause d'Antoinette DUPONT sa femme venant de Jean LIBERT, occupé par Thomas DELEBECQUE fol 610 v° art 1 pour deux cens et demÿ et 610 v° art 2 pour quatre cens et demÿ.

n°8 Un cent dix verges de terre à labour appt à Daniel CROUTEL et les enfants Pierre SEQUEDIN chacun par moitié venant de Jeanne DELERUE, occupé par Phles BOUDART, pris en treize cens au Brief fol 611 art 1°.

n°10 Un demÿ cent et cinq verges de manoir amasé, jardin et labour en deux pieces appt à Charles SIX à cause de Jeanne BOUDART sa femme fille de Gautier venant de Jeanne (*sic*) occupé par led SIX, pris en treize cens cens (*sic*) au Brief fol 611 art 1.

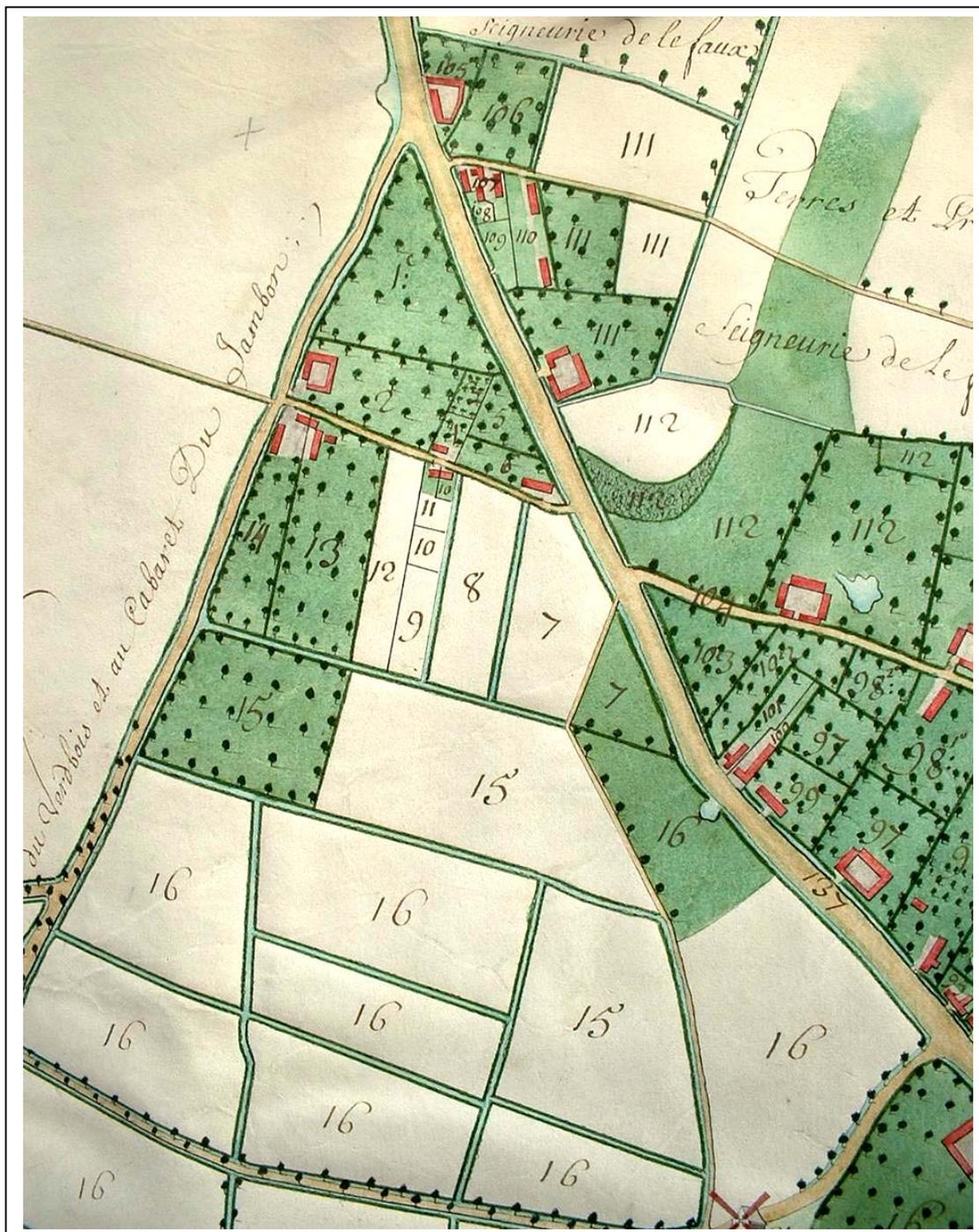
n°11 Denotte un demÿ cent cinq verges de manoir amasé, jardin et labour appt à Phles BOUDART venant de Jeanne DELERUE, occupé par ledit BOUDART, pris en treize cens au Brief folio 611 article 1.

n°12 Deux cens trente verges de terre à labour appartenant à la veuve François CHOMBART par achat d'Alard DESPLANQUES, occupé par Jacques YONKER, pris en treize cens au Brief folio 611 article 1.

n°13 Six cens et demÿ de manoir amasé et jardin avec le n°5 appt à Daniel CROUTEL fils de Jean demeurant à La magdeleine, occupé par la veuve Jean Baptiste LEROY, le n°13 est pris en treize cens au Brief fol 611 art 1.

n°14 Trois cens de Manoir amasé et jardin appartenant à la veuve Jacques François CHOMBART, occupé par Jean HENNEBO, par achapt d'Alard DESPLANQUES, pris en treize cens au Brief fol folio (*sic*) 611 art 1.

n°15 Deux Bonniers de terre tant à usage de jardin que labour en trois pieces tenans ensambles appt à la veuve Jacques François CHOMBART, occupé par Pierre DUQUESNES, pris en treize bonniers six cens au Brief fol 634 v° art 2.



n°16 Denotte unze bonniers treize cens nonante huit verges de manoir amasé, jardin et terre à labour en plusieurs pieces tenans ensambles nommè "La cense du Moulin du Verd Bois" appt à Phles Dominique DESWAZIERES, escuier seigneur de la Rive, du Verd Bois etc, par achapt, occupé par Martin GRIMBEL, fol 634 v° art 2 du Brief pour 11 Bonniers 6 cens, fol 635 pour cinq cens, fol 637 v° art 1 pour cinq quartrons et fol 632 v° art 1 pour cent septante trois verg pris en 623 verg.

n°17 Vingt cens de terre tant à usage de labour que prés appt à Messire Charles comte de LANNOY Baron d'Espierre à cause de Dame Elisabeth PETIPAS son épouse, occupé par Jean François D'HALLUWIN fol 627 v° art 1 du Brief.

n°18 Deux cens de terre à labour pris en quatorze cens contre les 4 art suivantes appt à Antoine DELESALLE demt à Lomme, Robert Thomas LEBLEU demt à Merville à cause de (*blanc*) DELESALLE sa mere et à J.B. LEBLEU demt à Nieppe aussy à cause de DELESALLE sa mere, occupé par Melchior LAGACHE fol 627 du Brief.

n°19 Deux cens de terre à labour pris en quatorze au Brief appt aux veuve et hoirs du Sr (*blanc*) RENARD filletier demt rue St Nicolas à Lille, occupé par Pierre CATTEAU fol 627 du Brief.

n°20 Un cent vingt sept verges de terre à labour pris en quatorze cens au Brief, appt à Federic DELECOURT fils de Federic, occupé par Jacques HELLIN, fol 627 du Brief.

n°21 Denotte trois cens soixante treize verges de terre à labour pris en quatorze cens contre les n°18, 19, 20 et 22 appartenant et occupé comme le numero dix huit folio six cens vingt sept du Brief.

n°22 Cinq cens de terre à labour pris au Brief en quatorze cens contre les 4 articles precedentes appt aux veuve et hoirs du Sr (*blanc*) RENARD filletier demeurant Rue de St Nicolas a Lille, occupé par Pierre CATTEAU fol 627 du Brief.

n°23 Neuf cens et demÿ de terre à labour appartenant comme la partie precedente occupé par ledit Pierre CATTEAU, lesquelles neuf cens et demÿ on dit etre tenus de la Seigneurie de Bondues.

n°24 Un demÿ cent de Fief appartenant au sieur Mathieu NICQUET cÿ devant receveur de Messieurs les Doyen et chapitre de St Pierre en la ville de Lille, laquelle fief est tenus de Mesd. Sr du chapitre.

n°25 Neuf cens de terre à labour appartenant à la veuve Jacques François CHOMBART, occupé par Melchior LAGACHE, lesquelles neuf cens on dit être tenus de la Seigneurie de Bondues.

n°26 Denotte unze cens septante sept verges et demi de terre à labour en deux pieces separés des n°27 et 28 appartenant à Jeanne POLLET veuve de Maximilien REU, occupé par Pierre YONKER fol 633 v° du Brief pour cinq qtrons deux verg fol 605 v° art 2 pour huit cens, 605 v° art 3 pr un cent et demi et fol 632 v° art 2 pour un cent pris en deux cens et les deux tiers d'un cent.

n°27 Un cent moins six verges de terre à labour appt à Martin HENNEBO fils heritier de Jean et de Françoise CASTEL et par luÿ occupé fol 613 du Brief pour un cent.

n°28 Un cent de terre à labour appt à Philippes Dominique DESWAZIERES escuier seigneur de La Rive, du Verdbois &a, occupé par Martin GRIMBEL, il doit faire partie du n°16.

n°29 Quatre cens de terre à labour appaten à l'Eglise de Bondües, occupé par Melchior LAGACHE folio 37 v° du Brief des offices et Benefices.

n°30 Quatre cens de jardinage appartenant à Jean HENNEBO fils heritier de Jean et de Françoise CASTEL, et par luÿ occupé, fol 630 v° art 2 du Brief pour deux cens et demÿ et fol 633 pour un cent et demÿ.

n°31 Denotte un moulin à usage de moudre Bled que l'on appelle vulgairement "Le moulin du Verdbois" appt comme le n°16.

n°32 Deux cens et demÿ de jardinage cÿ devant amasé que l'on compte à present pour deux cens appartenant à Jean Baptiste DUPONT demt à Linselles, occupé par Martin GRIMBEL, fol 632 v° art 1 du Brief pris en six cens.

n°33 Douze cens quatorze verges et demi de jardinage appt à Jean Baptiste DUPONT demt à Linselles occupé par Martin GRIMBEL, fol 631 du Brief pour quatre cens septante six verges et demi pris en cinq cens quinze verges et demi, folio 631 v° art 2 pour un cent un tiers, fol 633 v° art 2 pour un cent deux tiers pris en deux cens deux tiers fol 629 art 1 pour deux cens trente huit verges pris en trois cens et fol 632 v° art 1 pour deux cens pris en six cens vingt trois verges.

n°34 Quatre cens de manoir amasé et jardin appt a Michel DELEPORTE et par luÿ occupé, fol 630 du brief pour deux cens et fol 613 v° art 2 pour deux cens.

n°35 Trois cens six verges de terre à labour appt au Sr HAVET rentier demt à Tournay à cause de (*blanc*) son épouse, occupé par Philippes LEFEBVRE, fol 612 v° art 2 du Brief pour deux cens cinq verges et fol 613 v° art 1.

n°36 Denotte trois cens dix huit verges de jardinage appt à (*blanc*) demt à Menin occupé par Pierre Ignace DANCOISNE, fol 612 v° art 1 du Brief pour cinquante une verges et demÿ, fol 612 v° art 2 pour deux cens cinq verges, et fol 629 art 1 pour 62 verges pris en trois cens.

n°37 Quatorze cens vingt huit verges de manoir amasé, jardin et labour appt au Sr (*blanc*) HAVET rentier, demt à Tournay à cause de son épouse, occupé par Philippes LEFEBVRE fol 618 v° du Brief pour quatre cens sept verges et demÿ, fol 604 art 2 pour huit cens, fol 604 art 3 pour deux verges et fol 604 v° art 1 pour deux cens quinze verges et demÿ.

n°38 Sept cens cinq verges et demÿ de terre à labour appt à Damoiselle Jeanne Catherine DELANNOY veuve du Sr Jacques François JOUART demt à Lille, occupé par Melchior LAGACHE, fol 632 du Brief.

n°39 Trois cens et demÿ de Manoir amasé et jardin appt au Sr (*blanc*) WALLERAF avocat demt rue des fossées à Lille, occupé par Gilles CATTEAU, fol 612 art 1 du Brief pour trois cens onze verges et fol 631 pour trente neuf verges pris en cinq cens quinze verg et demÿ.

n°40 Trois cens un quartron et unze verges de manoir amasé et jardin appartenant à Jeanne POLLET veuve de Maximilien LEREUX, occupé par Pierre YONKER, fol 628 v° art 2 du Brief.

n°41 Denotte trois cens de Manoir amasé et jardin à usage de cabaret nommé "La noir teste" appt à Martin GOBERT demt à Lille occupé par la veuve Phles ROUSSEL, fol 616 v° art 2 du Brief pour deux cens unze verges.

n°42 Cinq cens douze verges un quart de jardinage appartenant aux R.R.P.P. Jesuittes de Tournay par donation de Mre Regnault DELEBECQUE Jesuittes, occupé par Pierre YONKER, fol 620 verso article 1 du Brief.

n°43 Deux cens de jardinage et labour pris en plus grande quantité appartenant a Jean DESBOUVRIE et par luÿ occupé, fol 614 art 1 du Brief pris en quatre cens.

n°44 Quinze verges de manoir amasé et jardin appartenant à Walerand et Marie HUS enfans heritiers de Wallerand et par eux occupé, folio six cens quatorze article 1 du Brief pris en quatre cens.

n°45 Deux cens de Manoir amasé et jardin pris en plus grande quantité appartenant aux Boüillons des pauvres de Saint Sauveur par donation du Sieur Jacques PIETIN, occupé par Jacques DESMETTRE folio six cens quatorze article 1 du Brief pris en quatre cens.

n°46 Denotte onze cens de terre à labour appartenant à Philippes François LECLEMENT chevalier Sieur de Saint Marc demeurant à Lille, occupé par Federic DELECOURT, fol 629 v° art 1 du Brief.

n°47 Cinq cens de jardinage cÿ devant amasé appartenant au Sr François LEFEBVRE procureur à Lille occupé par Federic DELECOURT, folio six cens vingt article un du Brief.

n°48 Un cent de jardinage nommé "Le Fort" appartenant à Mr (*blanc*) DELARIANDRIE grand Baillif des Estats de Lille, occupé par Betremieux HOUZE, fol 608 v° art 2 du Brief.

n°49 Grand chemin qui conduit de Lille à Courtraÿ par le Droncquart.

n°50 Quinze cens de Manoir amasé et jardin pris par indivise en plus grande quantité appartenant à Monsieur (*blanc*) DELERIANDRIE grand Baillif des Estats de Lille, occupé par Betremieux HOUZE, fol 607 art 1 du Brief pour neuf cens et fol 629 art 2 pour six cens.

n°51 Denotte cinq cens et demÿ de jardinage et prés pris en plus grande quantité appertent au Sr François LEFEBVRE procureur à Lille, occupé par Pierre SIX, fol 617 art 1 et v° du brief pour cinq cens et demÿ pris en sept cens contre les numeros 53 et 54.

n°52 Un demÿ quartron de Manoir amasé appt cÿ devant aux enfans Pierre MESSCANTS occupé par Jean François ROUSSEL.

n°53 Trois cens de jardinage appt aux Boüillons des pauvres de St Sauveur par donation du Sr Jacques PIETIN, occupé par Jacques DESMETTRE fol 617 art 1 et v° art 1 du Brief pour un cent pris en sept cens et 617 art 2 pour deux cens.

n°54 Cinq cens moins un quartron de Manoir amasé et jardin à usage de cabaret ayant pour enseigne "La Croix Blanche" appartenant à François BRUDENS hoste au "Grand Cherf" au faux bourg de La Magdeleine, occupé par Alard BARBIEUX, fol 630 v° art 1 du Brief pour 4 c 617 art 1 et v° art 1 pour un demi cent pris en sept cens et 625 art 1 pour un quartron.

n°55 Dix cens et demÿ de Manoir amasé, jardin et labour appt à Messire Oudart Joseph DELABUISSIERE marquis de Lugÿ à cause de son épouse, occupé par Catherine DESAINS veuve de Toussaint LIBERT fol 629 v° art 2 du Brief.

n°56 Denotte sept cens de terre tant à usage de jardinage que labour appt comme le numero 55 dans lesquelles sept cens on dit ÿ avoir un cent et demÿ tenus de la seigneurie de l'Esparse.

n°57 Ruelle qui conduit de la chaussée de Lille à Menin à "la Penduës".

n°58 Trois et demÿ (*sic*) de jardinage appt par indivise à Josse GHESTHEM, le Sr (*blanc*) DEVOS demeurant à Bruxelles et consors, occupé par Philippes Charles COTTIGNY, fol 606 art 1 du brief pris en onze cens contre l'article suivante.

n°59 Douze cens et demÿ de Manoir amasé et jardin pris en plus grande quantité le surplus tenus de Bourgongne appartenant à Martin JACOPS seigneur d'Ascq demeurant à Lille, occupé par Mathieu DELEMOTTE, fol 628 v° art 1 pour cinq cens, et fol 606 art 1 pour sept cens et demÿ pris en onze cens contre le n°58.

n°60 Six cens et demÿ de manoir amasé et jardin appt scavoir deux cens et demÿ à Josse, Gérard et Margueritte DE GHETHEM et le surplus au Sr (*blanc*) DEVOS demt à Bruxelles, occupé par Phles Charles COTTIGNY, fol 623 art 2 du Brief.

n°61 Denotte une ruelle qui conduit de la chaussée de Lille à Menin à Linselles dit la "Ruelle de Ghethem".

n°62 Trois cens de Manoir amasé et jardin appartenant à Mathieu DELEMOTTE et par luÿ occupé, qu'il dit être tenus de la Seigneurie de l'Esparse de Messieurs de St Pierre.

n°63 Trois cens de Manoir amasé et jardin appartenant a Pierre DEHEULLE demt à Mouvaux, Jean LEFEBVRE et Adrien DEFIVES dmts à Ascq, venant de Jean LOUAGE à cause de sa femme, occupé par Mathieu (*sic*), tenus comme la partie précédente.

n°64 Vingt trois cens de Manoir amasé, jardin et bois appt par indivise à Pierre SIX à cause de Catherine SEQUEDIN sa femme et a Gautier et Pierre SEQUEDIN, occupé par led SIX, fol 618 du brief pour treize cens, repris encore pour cinq cens de plat bois pris en neuf fol 619 contre le n°71 et fol 619 v° pour cinq cens.

n°65 Deux cens de bois appt par indivise à Gilles DESRUMEAUX, aux enfans Marie Anne DELEBECQUE, Pierre DELEBECQUE demt à Marc en Bareul et consors, occupé par Pierre SIX fol 619 du brief pris en quatre cens contre le n°66.

n°66 Denotte deux cens de bois appertent au veuve et hoirs François DELEBECQUE demurans en la ville de Lille, occupé par ledit Pierre SIX, folio 619 du brief pris en quatre cens contre l'art precedent.

n°67 Trois cens septante cinq verges de manoir amasé et jardin appartenant à Dlle Marie Jeanne GILLEMANT demt à Lille, occupé par Simon ROUSSEL, tenus de Messieurs du chapitre de St Pierre à cause de leur Seigrie de l'Esparse.

n°68 Un quartron de Manoir amasé et jardin appartenant à Antoine CARPENTIER et par luÿ occupé, tenus de Messieurs du chapitre de St Pierre à cause de leur Seigrie de l'Esparse.

n°69 Sept cens de Manoir amasé et jardin appartenant aux enfans Philippes DELEPORTE demurans à Roubaix, occupé par Pierre SIX, folio 612 article deux pour six cens.

n°70 Neuf cens vingt verges de plat bois appt aux R.R.P.P. Jesuittes de Tournay par donation de Mre Regnault DELEBECQUE Jesuite, cette partie a esté amortie en lad maison des Jesuittes par acte capitulaire du chapitre en datte du 25 de 7bre 1590, occupé par Pierre SIX, fol 620 art 2 du Brief.

n°71 Denotte quatre cens de plat bois appartenant à Jean Baptiste CATTEAU et par luÿ occupé, fol 619 du Brief pris en neuf cens contre le numero 64.

n°72 Trois cens de jardinage ÿ compris une petite partie de bois appt à Marie GADENNE demte à Lille, occupé par Jean Bapte CATTEAU, dans lequel on dit que la petite partie de bois est tenue de St Pierre.

n°73 Quatre cens et demÿ de jardinage et labour en trois pieces tenans ensambles appt savoir trois cens un qtron a Pierre DEHEULLE demt à Mouveau, Jean LEFEBVRE et Adrien DEFIVES demts à Ascq, occupé par Mathieu DELEMOTTE et un cent un qtron marqué 73² à Jacques SCREVE venant de Jean SCREVE, occupé par Jean RENART pris es 23c raportés aux fol 624 art 2 et v° art 1 et 2 du brief.

n°74 Un cent et demÿ de prés compris un quartron de plat bois de la partie marqué A appt un tiers à Maximilien LEREU et deux tiers à Jeanne POLLET veuve de Maximilien LEREU, occupé par led LEREU pris es vingt trois cens raportés aux fol 624 art 2 et v° art 1 et 2 du Brief.

n°75 Sept quartrons de prés compris un qtron de plat bois de la partie marqué A appt à Damoiselle (*blanc*) DESCAMPS rue Royale à Lille, occupé par Noël SIX pris es 23c raportés aux fol 624 art 2 et v° art 1 et 2 du Brief.

n°76 Denotte un cent de plat bois appertent aux enfans Jean LEFEBVRE demurans à Wambrechies et par eux occupé, pris es vingt trois cens raportés aux folios 624 art 2 et verso article 1 et 2 du Brief.

n°77 Trois cens soixante verges de plat bois appt a Antoine LESAFFRE, Marie Michelle LAHOUSSE fille de Blasette FORTRIE, icelle fille de Guillaume, Gilbert DELEFORTRIE fils de Guillaume, Phles BOUDART à cause de Françoise FORTRIE sa femme fille de Guillaume et à Jean CATTEAU, pris es vingt trois raportés aux fol 624 art 2 et v° art 1 et 2 du Brief.

n°78 Quatre cens un quartron de terre à labour appt par indivise à Jean CATTEAU, Antoine LESAFFRE, Guilbert DELEFORTRIE et aux enfans Jean LEFEBVRE chacun pour un quart, occupé par led CATTEAU pris es vingt trois cens des fol 624 art 2 et v° art 1 et 2.

n°79 Unze cens de Manoir amasé et jardin appt à Phls ADAM demt à Armentières à cause de Brigitte ROUSE sa femme, occupé par Jean CATTEAU fol 607 v° art 2 du Brief pour cinq cens et demÿ et fol 608 art 2 pour cinq cens et demÿ.

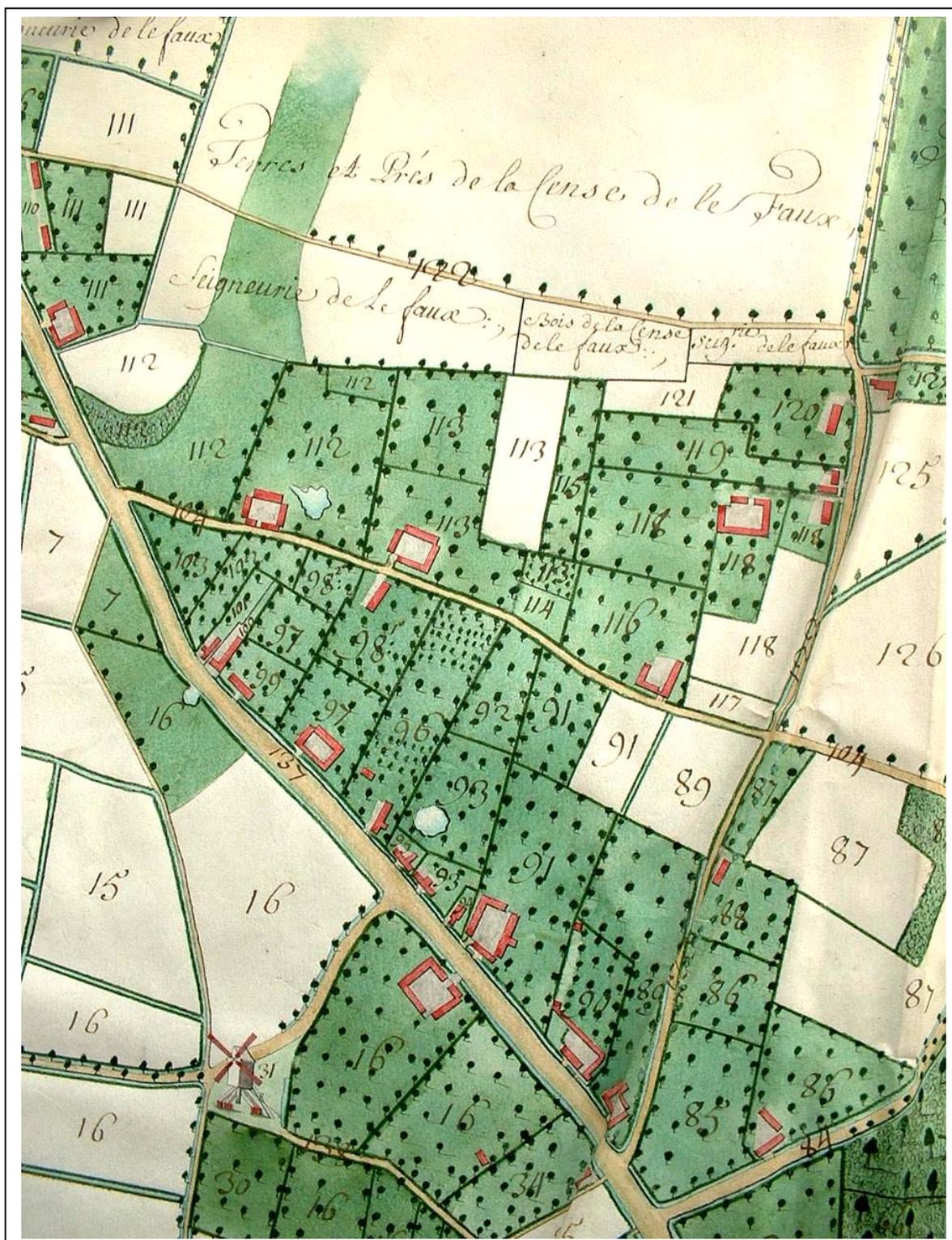
n°80 Sept cens de jardinage appartenant au Sr Nicolas IMBERT escuier Sr de la Falesque, occupé par Jean CATTEAU, pris en treize cens au Brief fol 622.

n°81 Denotte six cens de terre a labour pris en treize cens contre l'art precedente appt a Monsr (*blanc*) DINGLEMARCK conseiller au Parlement de Flandres à cause de son épouse, occupé par Antoine LESAFFRE fol 622 du Brief.

n°82 Six cens de terre à labour appartenant à Damoiselle (*blanc*) DESCAMPS demte rue Royale a Lille, occupé par Noël SIX, fol 624 v° art 1 du Brief.

n°83 Sept cens de terre à labour appt savoir un tiers à Maximilien LEREU par achat et deux tiers à Jeanne POLLET veuve de Maximilien LEREU occupé par led LEREU pris es vingt trois cens raportés aux folios 624 art 2 et v° art 1 et 2 du Brief.

n°84 Chemin qui conduit du Pavé de Lille à Menin, à Linselles qe l'on appelle vulgairement "Le chemin du Mont Bondon".



n°85 Six cens de jardinage sur lequel il y a eu cÿ devant un petit manoir appt à Ignace Joseph VERGHELLE Sr de Duremont demt à Lille occupé par Noël SIX, fol 603 v° art 2 du brief pour un quartron, fol 604 art 1 pour trois cens et fol 609 art 2 pour deux cens pris en huit contre les n°86 et 88.

n°86 Denotte sept cens de manoir amasé et jardin appert~ savoir seize verges à Gilles CATTEAU, seize verges a Jean Frans DESPINOY à cause de Marie Margte CATTEAU sa femme et six cens soixante huit verg a Phles Charles DELANNOY à cause Marie Catherine MARESCAUX sa femme, fol 603 v° art 1 du brief pour deux cens et fol 609 art 2 pour cinq cens pris en huit cens contre les n°85 et 88.

n°87 Trente cens de terre tant a usage de labeur, jardin que bois appartenant à Damoiselle (*blanc*) DESCAMPS demeurante en la rue royal à Lille, occupé par Noël SIX fol 603 art 1 du Brief pour 22c 19 verges.

n°88 Trois cens de Manoir amasé et jardin appt à Hipolite GRENU à cause de Marie Anne LEPLAT sa femme venant auparavant de Marie FERVAC et par luÿ occupé, fol 609 art 2 du Brief pour un cent pris en huit cens contre les nos 86 et 85 et fol 609 v° pour les deux cens.

n°89 Douze cens de Manoir amasé et jardin appartenant à Mademoiselle (*blanc*) DESCAMPS Rue Royal à Lille, occpé par Noël SIX fol 625 art 2 du brief pour neuf cens pris en douze et fol 626 v° art 2 pour trois cens pri en huit cens.

n°90 Trois cens de Manoir amasé et jardin à usage de cabaret aÿant pour enseigne "L'Espé Royal" appartenant à Jean François DELEFORTRIE brasseur à Bondues par achapt de la veuve Jacques LESAFFRE, folio six cens vingt cinq art 2 du Brief pris en douze cens.

n°91 Denotte douze cens seize verges de Manoir de Manoir (*sic*) amasé, jardin et labeur appt à Jeanne HOSTE veuve de Lienard FLAMEND demte à Linselles, occupé par Jean DELECAMBRE, fol 617 verso art 2 du Brief pour sept cens et fol 626 art 2 pour cinq cens pris en huit.

n°92 Deux cens cinq verges de jardinage appartenant à Isaac FOURNIER demurant à Commines occupé par Jean François DESPINOY fol 607 v° art 1 du Brief.

n°93 Quatre cens et demÿ de Manoir amasé et jardin appartenant à Jean CATTEAU demt à Commines, occupé par Hubert LEFEBVRE folio 625 v° pris en cinq cens un qtron contre les numeros 94 et 95.

n°94 Un quartrons de Manoir amasé et jardin appartenant à Jeanne PLANQUELLE veuve de Jacques LESAFFRE et par elle occupé folio 625 v° pris en cinq un (*sic*) quartron contre les numeros 93 et 95.

n°95 Un demÿ cent de Manoir amasé appt à Jean François LESAFFRE mareschal ferrant à Bondues par achapt de Jean et Jeanne CATTEAU enfans de Jean, et par luÿ occupé, fol 625 v° pris en cinq cens un qtron contre les nos 93 et 94.

n°96 Denotte cinq cens de manoir amasé et jardin app a Jean HENNION à cause de Marie GALLOIS sa femme veuve en pre nopce de N. ROUSSEL, Jean LEMESRE à cause de Jeanne ROUSSEL sa femme, François BECQUART à cause de Jeanne ROUSSEL sa femme tous dems à Linselles, et à Jean ROUSSEL demt à Marc en Barœul, occupé par Angélique DELECROIX, fol 634 du Brief.

n°97 Quatre cens et demÿ de manoir amasé et jardin appt à Phles André LIBERT demt à Marquette, occupé par Jean François DESPINOY, fol 621 v° art 1 et 2 du brief.

n°98a Trois cens de Manoir amasé et jardin appt à Pierre DELECOURT, occupé par Phles DESMONS, fol 607 art 2 du brief.

n°98b Trois quartrons et demÿ de jardinage appt à Joseph COUVREUR drapier a cause de sa femme et consors, occupé par Martin DHELLEMME, fol 606 v° du Brief.

n°99 Deux cens de Manoir amasé et jardin appartenant à Jacques DELATTRE greffier de Phalempin à cause de (*blanc*) sa femme occupé par Jean DUMORTIER, fol six cens vingt et un article deux du Brief pour un cent pris en un cent et demÿ contre l'art suivante.

n°100 Un demÿ cent de Manoir amasé à usage de cabaret aÿant pour enseigne "Le Lion d'Or" appartenant à Philippes Charles DELECOURT, occupé par Joosse GHETHEM folio six cens vingt et un article deux du Brief pris en un cent et demÿ contre l'article precedente.

n°101 Denotte trois quartrons de Manoir amasé et jardin appartenant à Jean LEROY occupé par Noël CASTEL folio six cens vingt et un du Brief, pris en deux cens contre l'article suivante.

n°102 Deux cens un demÿ quartron de jardinage appt aux heritiers Jean Mathieu PENNEQUIN demeurants à Lille, occupé par Jean Baptiste LEPLAT, repris pour trois quartrons et demÿ fol 606 art 2 du Brief, fol 621 art 1 pour un cent et un quartron pris en deux cens contre l'article precedente.

n°103 Deux cens huit verges trois quarts de prés appt aux R.R.P.P. Jesuittes de Tournay par donation de Mre Regnault DELEBECQUE Jesuitte, cette partie a esté amortis en laditte maison de Jesuittes par acte

capitulaire de Messieurs du Chapitre en datte du vingt cinq de 7bre 1590, occupé par Pierre YONKER, fol 620 v° art 2 du Brief.

n°104 Ruelle qui conduit du pavé de Lille à Menin à Linselles, que l'on appelloit anciennement "la ruelle des parens".

n°105 Deux cens de Manoir amasé à usage de cabaret aÿant pour enseigne "Le Jambon" appt à Pierre GOBERT demt à Lille, occupé par Jaspert TRIART tenus de Messieurs de St Pierre.

n°106 Denotte trous cens un quartron de jardin appartenant à Martin HENNEBO fils heritier de Jean et de Françoise CASTEL folio six cens neuf article 1 du Brief pour trois cens.

n°107 Quarante deux verges et demÿ de manoir amasé appartenant à Jean LEROY Mre d'ecolle demeurant à Lille, occupé par Jean OUDENT et autres fol 627 v° art 2 du Brief et fol 611 art 2.

n°108 Trente deux verges et demÿ de manoir amasé appartenant à Marie Catherine MIGNOT et consors, et par elle occupé folio 627 verso article deux du Brief et fol 611 article 2.

n°109 Un demÿ cent de jardinage dit "Le Poufrian" appartenant à la veuve Jacques François CHOMBART et les enfans Pierre MASURE chacun par moitié, fol 628 du Brief pour un quartron et demÿ et fol 611 art 2 pour un demÿ qtron pris dans un cent.

n°110 Un cent et demÿ de manoir amasé et jardin appartenant à Pierre LEPLAT boulanger demeurant rue des malades à Lille, occupé par Antoine CATTEAU, fol 603 article deux du Brief.

n°111 Denotte quatorze cens et demÿ de manoir amasé, jardin et labour appartenant à Jacques YONKER par achat du Sr Michel DELATTRE et son frère tous deux chanoines à Cambraÿ, et par luÿ occupé, fol 610 du Brief pour quatorze cens et fol 611 art 2 pour un demÿ cent pris dans un cent contre les nos 107, 108 et 109.

n°112 Dix huit cens et demÿ de manoir amasé, jardin, labour, prés et bocquaille appartenant aux heritiers Jean Mathieu PENNEQUIN demeurans à Lille, occupé par Jean Baptiste LEPLAT folio 616 du Brief.

n°113 Treize cens et demÿ de Manoir amasé, jardin et terre à labour appt à Martin, Maximilien Guilme et Marguerite DHELLEMMES et à Marie TESSE fille héritière de Marie Françoise DHELLEMMES, lesd DHELLEMMES enfans heritiers de Maximilien, fol 614 v° art 2 du brief pour sept cens et demÿ et les 5^e d'un cent folio 615 v° art 1 pour cinq cens quarante cinq verges pris en sept cens et demÿ et le 5^e d'un cent contre les nos 114 et 115.

n°114 Trois quartrons de jardinage appartenant aux heritiers d'Honoré ESTAT et consors et par eux occupé, fol 615 du Brief pour soixante verges et fol 615 v° art 1 pour quinze verges pris en sept cens et demÿ et le 5^e d'un cent contre les nos 113 et 115.

n°115 Deux cens de jardinage appartenant aux enfans Jean DELECOURT, occupé par Jean ROUSSEL, folio 615 verso article 1 pris en sept cens et demÿ et le cinquième d'un cent contre les numéros 113 et 114.

n°116 Denotte quatre cens cinq verges de manoir amasé et jardin appartenant aux enfans Jean DELECOURT, occupé par Jean ROUSSEL, fol 607 v° art 1 du Brief pour deux cens cinq verges et fol 614 v° art 1 pour deux cens.

n°117 Un cent un quartron de terre à labour appt à Jeanne HOSTE veuve de Lienard FLAMENT demeurante à Linselles, occupé par Jean DELECAMBRE fol 626 v° art 1 du Brief.

n°118 Unze cens et demÿ de Manoir amasé, jardin et labour appt savoir un cent et demÿ a Maximilien LEREU et dix cens à Jeanne POLLET veuve de Maximilien LEREU, occupé par ledit Maximilien LEREU, pris en dix neuf cens trois quartrons et demÿ au Brief fol 604 v° et 609.

n°119 Trois cens trois quartron de manoir amasé et jardin appartenant à Roch HENNEBO occupé par Maximilien LEREU, pris en dix neuf cens trois quartrons et demÿ au Brief folios 604 verso et 605.

n°120 Trois cens trois quartrons et Manoir amasé et jardin appartenant à George HENNEBO et Ambroise PREVOST à cause d'Angélique HENNEBO sa femme et par eux occupé, pris en dix neuf cens trois quartrons et demÿ au brief folios 604 verso et 605.

n°121 Denotte deux cens de terre à labour appartenant au Sr (*blanc*) DESPRES marchand demeurant en la rue de la grande chaussée à Lille, occupé par Martin DHELLEME tenus de la seigneurie de l'Esparse de Messieurs les Doyen et chapitre de l'Eglise Collegiale de Saint Pierre en la ville de Lille.

n°122 Piedsente qui conduit du cabaret aÿant pour enseigne "Le Jambon" à la cense "De le Faux" et à "Glatignies".

n°123 Ruelle qui conduit de la chaussée de Lille à Menin à la "cense de la Faux".

n°124 Deux cens de terre tant à usage de Manoir amasé que jardin appartenant à Jacques PREVOST à cause de feu Marie DESMARETZ sa femme et par luÿ occupé pris en huit cens et demÿ au Brief folio six cens cinq verso article un, contre l'article suivante.

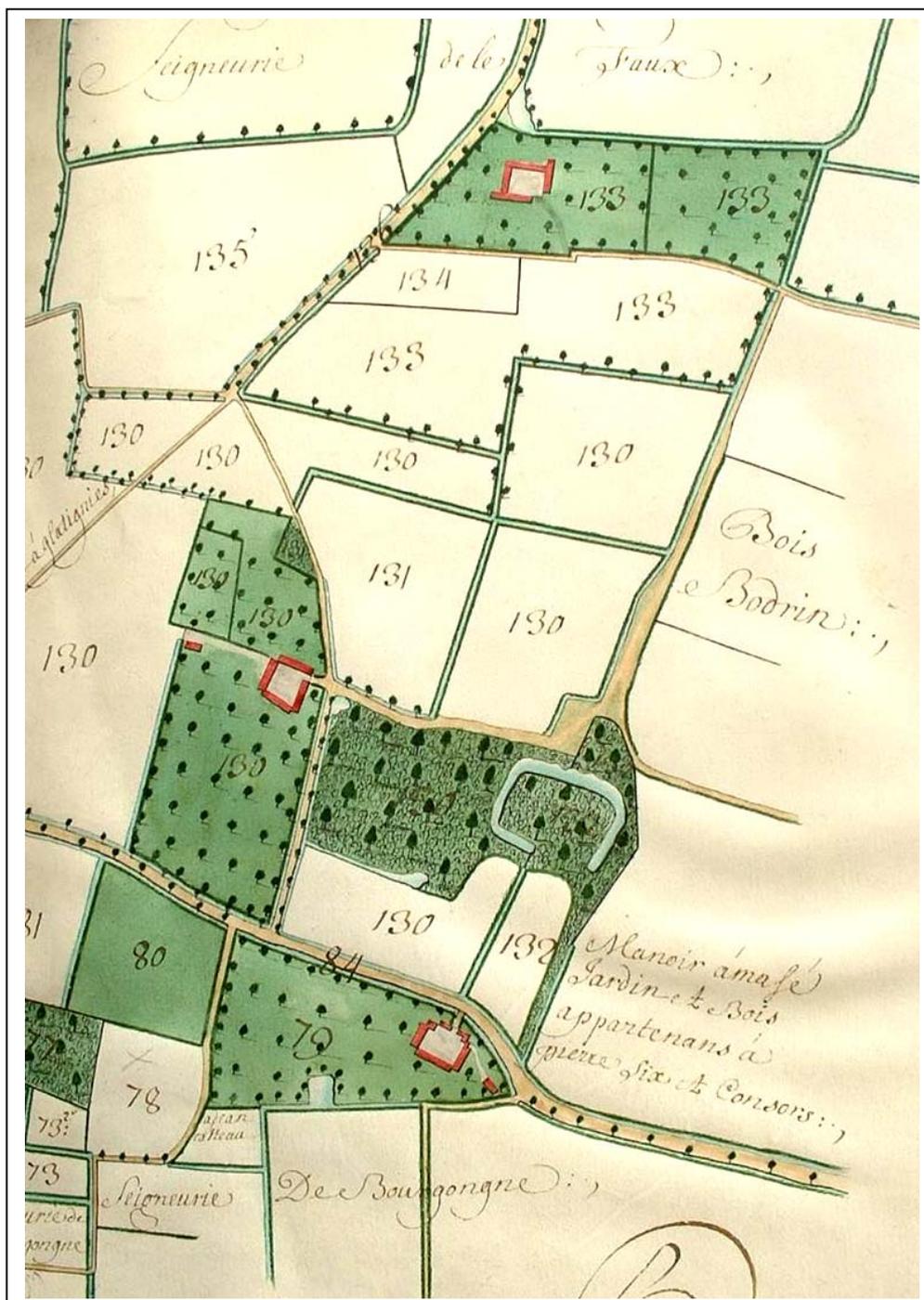
n°125 Sept cens et demÿ de terre à labour appartenant à Maximilien LEREU par achapt savoir un cent et demÿ des heritiers Jacques HENNEBO et six cens d'Alexandre, Michel et Jean Lienard DESMARETZ et par luÿ occupé pris en huit cens et demÿ au Brief folio 605 v° art 1 contre n)124.

n°126 Denotte douze cens neuf verges de terre à labour appartenant à Jeanne HOSTE veuve de Lienard FLAMEND demte à Linselles, occupé par Jean DELECAMBRE, fol 626 art 2 du Brief.

n°127 Neuf cens de terre à labour appartenant à Damlle (*blanc*) DESCAMPS demte rue roÿal à Lille, occupé par Noël SIX, fol 626 art 1 du Brief.

n°128 Vingt cens de terre à labour appartenant à Nicolas IMBERT escuier Sr de la Becque occupé par Jean DELEVOYE, folios 622 v° articles 1 et 2 du Brief.

n°129 Dix cens et demÿ de terre à labour appartenant à Philippes André LIBERT demeurant au village de Marquette fils heritier de Jean, occupé par Jean DELECAMBRE folio six cens vingt trois verso du Brief.



n°130 Six Bonniers trois cens et demy de Manoir amasé, jardin, prés, bois et terre à labour en plusieurs (*sic*) tous tenans ensambles appartenant au Sr Maximilien LIPPENS avocat postulant demeurant en cette ville, occupé par Antoine LESAFFRE, folios 635 v° pour six Bonniers et fol 636 art 1 du Brief pour trois cens et demy.

n°131 Denotte dix cens de terre à labour appartn à Philippes ADAM demeurant à Armentières à cause de Brigitte ROUSE sa femme, occupé par Jean CATTEAU folio six cens huit article un du Brief.

n°132 Sept cens de terre à labour, bois et fossées appartenant à Philippes ADAM demeurant à Armentières à cause de Brigitte ROUSE sa femme, occupé par Jean CATTEAU, folio 608 verso article 1 du Brief.

n°133 Deux Bonniers trois cens un quartron de manoir amasé, jardin et terre à labour appartenant à Damlle (*blanc*) BREFVELLE demeurant à Lille, occupé par Adrien BERGHEHEN fol 636 art 2 du Brief 636 v° et 637.

n°134 Trois cens soixante quinze verges de terre à labour appartenant à Gilles DESRUMEAUX par achat de Pierre DERVAUX et sa femme, occupé par Guillaume DESRUMEAUX fol six cens trente sept art 2 du Brief.

n°135 Vingt quatre cens de terre à labour appt par indivise savoir la moitié à Anne LERMINE veuve de Joosse BECQUART et ses enfans et l'autre moitié aux enfans Jean BECQUART et les enfans Gilles SIX, occupé par Guillaume DESRUMEAUX folio 623 art 1 du Brief.

n°136 Denotte le chemin qui conduit de "Glatignies" au "Mont Bondon".

n°137 Grand chemin et chaussée qui conduit de Lille à Menin.

n°138 Ruelle qui conduit du Moulin du "Verdbois" au chemin du pavé de Lille à Menin à Nouveaux.

ADAM	05, 10	DESPINOY	07		08, 09
BARBIEUX	04, 07, 10	DESPLANQUES	01	LERMINET	10
BERGHEHEN	10	DESPREZ	08	LEROY	01, 07, 08
BOUDART	01, 05	DESRUMAUX	05, 10	LESAFFRE	05, 06, 07, 10
BREFVELLE	10	DESWAZIERES	02, 03	LIBERT	01, 04, 07, 09
BRUDENS	04	DEVOS	04	LIPPENS	10
CARPENTIER	05	DHALLUIN	02	LOUAGE	05
CASTEL	03, 07, 08	DHELLEMME	07, 08	MARESCAUX	07
CATTEAU	02, 03, 05, 07, 08, 10	DINGLEMARCK	06	MASURE	08
		DUMORTIER	07	MESCANT	04
CHOMBART	01, 03, 08	DUPONT	01, 03	MIGNOT	08
CORNIL	01	DUQUESNE	01	NICQUET	03
COUVREUR	07	ESTAT	08	OUDENT	08
CROUTEL	01	FAUVARCQ	07	PENNEQUIN	01, 07, 08
DANCOISNE	03	FLAMENT	07, 08, 09	PETITPAS	02
de LANNOY	02	FOURNIER	07	PIETIN	04
DECOTTIGNIES	04	GADENNE	05	PLANQUELLE	07
DEFIVES	05	GALOY	07	POLLET	03, 04, 05, 06, 08
DEHEULE	05	GHESTEM	04, 07		
DELABUISSIERE	04	GILMANT	05	PREVOST	08, 09
DELANNOY	03, 07	GOBERT	04, 08	RENARD	02, 03, 05
DELARIANDERIE	04	GRENU	07	ROUSSEL	04, 05, 07, 08
DELATTRE	07, 08	GRIMBEL	02, 03	ROUZET	05, 10
DELCAMBRE	08, 09	HAVET	03	SCREVE	05
DELEBECQUE	01, 04, 05, 07	HELLIN	03	SEQUEDIN	01, 05
DELECAMBRE	07	HENNEBO	01, 03, 08, 09	SIX	01, 04, 05, 06, 07, 09, 10
DELECOURT	03, 04, 07, 08	HENNION	07		
DELECROIX	07	HOSTE	07, 08, 09	TESSE	08
DELEFORTRIE	05	HOUZET	04	TRIART	08
DELERUE	01	HUS	04	VERGHELLE	07
DELESALLE	02	IMBERT	05, 09	WALLERAF	03
DELEVOYE	09	JACOBS	04		
DELFORTRIE	07	JONCQUIER	01, 03, 04, 08		
DELMOTTE	04, 05	JOUART	03		
DELPORTE	03, 05	LAGACHE	02, 03		
DERVAUX	10	LAHOUSSE	05		
DESAINS	04	LEBLEU	02		
DESBOUVRIES	04	LECLEMENT	04		
DESCAMPS	05, 06, 07, 09	LEFEBVRE	03, 04, 05, 07		
DESMARETZ	09	LEMESRE	07		
DESMETTRE	04	LEPLAT	01, 07, 08		
DESMONS	07	LEREU	03, 04, 05, 06,		